

Séance ordinaire du 14 mai 2014

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **14 mai 2014**, à 19h30, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Harold Gagnon	(Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Sylvie Lajoie	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Rock Carrier	(représentant de Ste-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

2014-05-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- **01** - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- **02** - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **03** - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014, ET SUIVI
- **04** - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 AVRIL 2014, ET SUIVI
- **05** - RENCONTRE
 - **05.01** - Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. par Monsieur Jonathan Maheux, accompagné de Monsieur Claude Arguin
 - **05.02** - Québec en forme (tourné régionale)
 - **05.03** - Adoption de la liste des membres du comité culturel de

la MRC des Etchemins

- **06** - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD
- **07** - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - **07.01** - Municipalité de Saint-Magloire - Demande de modification au schéma d'aménagement
 - **07.02** - Municipalité de Saint-Prosper - Émission de certificat de conformité
 - **07.03** - Municipalité de Saint-Louis - Demande de renonciation au délai auprès de la CPTAQ
- **08** - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES
 - **08.01** - Projet "Le Tremplin"
 - **08.02** - Mission Québec-France (service de proximité)
- **09** - DOSSIERS DU PACTE RURAL
 - **09.01** - Pacte Rural 3
 - **09.02** - Rapport annuel 2013 - Pacte rural
- **10** - AFFAIRES COURANTES
 - **10.01** - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions
 - **10.02** - Passion FM - Contribution au souper bénéfice
 - **10.03** - Municipalité de Saint-Louis - Demande d'aide financière
 - **10.04** - Menuiserie GL Inc. - Acceptation de la soumission
 - **10.05** - Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins - Commandite Tournoi de golf
 - **10.06** - Statut d'emploi de Serge Vachon
 - **10.07** - Secrétaire réceptionniste (Audrey Bédard) - Poste de conseillère municipale
 - **10.08** - MRC de Montmagny - Demande d'appui pour le projet de lien sous-fluvial Lévis-Québec
 - **10.09** - Histoire et patrimoine Sainte-Aurélie - Demande d'aide financière
 - **10.10** - MRC de la Haute-Côte-Nord - Demande d'appui
 - **10.11** - Place aux Jeunes Les Etchemins - Demande d'aide financière
 - **10.12** - L'École alternative - Demande d'aide financière
 - **10.13** - Contrat d'entretien ménager (Réjeanne Bilodeau)
 - **10.14** - Projet de rénovation des bureaux - Suivi
- **11** - ADMINISTRATION
 - **11.01** - Listes des comptes à payer
 - **11.02** - État des encaissements et déboursés
- **12** - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS
 - **12.01** - Gouvernement du Québec
 - **12.02** - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)
 - **12.03** - Village des Défricheurs
 - **12.04** - MMQ
 - **12.05** - Keolis Canada
 - **12.06** - Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
- **13** - VARIA
- **14** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **15** - CLÔTURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014, ET SUIVI

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 AVRIL 2014, ET SUIVI

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 – RENCONTRE

05.01 - Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. par Monsieur Jonathan Maheux, accompagné de Monsieur Claude Arguin

Explications et précisions concernant la lettre datée du 4 mars 2014 en regard de l'audit du rapport financier de l'exercice 2013. Cette lettre a été transmise à tous les membres du conseil de la MRC lors de la séance ordinaire du 9 avril dernier sous la rubrique "Correspondances".

05.02 - Québec en forme (tournée régionale)

Présentation de la "*Promotion des saines habitudes de vie*" par Madame Mireille Landry et Monsieur Mathieu Gaudette de l'organisme Québec en Forme, accompagnés de son ambassadrice, Madame Sylvie Bernier, médaillée olympique des Jeux de Los Angeles en 1984.

2014-05-03

05.03 - Adoption de la liste des membres du comité culturel de la MRC des Etchemins

CONSIDÉRANT la recommandation du comité culturel à l'effet d'adopter la liste des membres;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE la liste des membres du comité culturel de la MRC des Etchemins soit et est adoptée telle que rédigée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

06 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU CLD

Il n'est discuté d'aucun dossier.

07 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2014-05-04

07.01 - Municipalité de Saint-Magloire - Demande de modification au schéma d'aménagement.

Le Conseil Municipal de Saint-Magloire a transmis deux résolutions par lesquelles il est demandé à la MRC de modifier son schéma d'aménagement de façon à permettre le prolongement ou la construction d'une rue privée et de permettre d'installer des roulottes le long d'une route numérotée.

Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement, informe les membres du conseil de la MRC à l'effet que d'autres modifications au schéma d'aménagement devraient être envisagées, soit l'intégration des mesures applicables en matière d'implantation des éoliennes commerciales; mesures qui sont actuellement appliquées via un règlement de contrôle intérimaire depuis 2007. Par ailleurs, des modifications pourraient être apportées à certaines limites de zones inondables suite, entre autres, à différents relevés GPS effectués en 2013.

Pour étudier et formuler des recommandations au conseil de la MRC, Monsieur Lacombe souhaite tenir une réunion du comité d'aménagement pour éventuellement déposer un projet de règlement visant à modifier le schéma d'aménagement, projet de règlement qui pourrait être adopté à la séance du juin.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN
BÉDARD,**

ET RÉSOLU

QUE le comité d'aménagement soit et est mandaté pour étudier et faire ses recommandations suite aux demandes de modifications au schéma d'aménagement transmises par la Municipalité de Saint-Magloire, de même que pour les autres objets présentés par Monsieur Lacombe, soit l'intégration des dispositions réglementaires du RCI sur l'implantation des éoliennes commerciales et les modifications aux limites de certaines zones inondables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-05

07.02 - Municipalité de Saint-Prosper - Émission de certificat de conformité

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Prosper a adopté le 5 mai 2014, les règlements nos 14-05-115, 14-05-116 et 14-05-117;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont pour objets de modifier des dispositions du plan d'urbanisme, du règlement relatif aux permis et certificats et du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE les modifications ont pour effet de corriger diverses mesures réglementaires ainsi que pour procéder à la modification de certaines zones à l'intérieur du périmètre urbain

(secteur Quatre-Chemins);

CONSIDÉRANT QUE ces règlements ont été transmis au Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, et ce, conformément aux dispositions des articles 109.6 et 137.2 de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins estime que les règlements nos 14-05-115, 14-05-116 et 14-05-117 tels qu'adoptés par le Conseil de la Municipalité de Saint-Prosper sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins;

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise son directeur général ou directeur général adjoint, à délivrer conformément à la loi, le certificat de conformité;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-06

07.03 - Municipalité de Saint-Louis - Demande de renonciation au délai auprès de la CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a transmis à la CPTAQ une demande afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres que l'agriculture une partie du lot 44, du Rang 10 Nord-Est, Canton de Watford, d'une superficie totale d'environ 15 396 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise plus particulièrement l'implantation d'un système de traitement et d'assainissement des eaux usées de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague;

CONSIDÉRANT QUE la susdite municipalité, par l'entremise de sa directrice générale, demande au conseil de la MRC de renoncer au délai de 30 jours afin que la Commission de la protection du territoire agricole émette la décision finale plus rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis qu'il n'est pas pertinent de présenter des observations écrites ni de demander une rencontre à la CPTAQ pour un tel dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la MRC des Etchemins accepte la requête de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, et informe la Commission qu'il renonce au délai de 30 jours prescrit en vertu de l'article 60.1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

08 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

08.01 - Projet "Le Tremplin"

Monsieur le Maire Richard Couët nous informe des développements concernant le projet "*Le Tremplin*". La construction devrait débuter à l'automne 2014.

08.02 - Mission Québec-France (service de proximité)

Rapport de Monsieur le Maire Adélarde Couture quant à la mission Québec-France. Le départ pour la mission est prévu le 14 juin 2014 et le retour se fera le 22 juin 2014.

09 - DOSSIERS DU PACTE RURAL

09.01 - Pacte Rural 3

Avis est donné aux maires de la présentation du Pacte Rural 3 par Mesdames Danie Croteau et Chrystine Huot le 9 juin 2014 à 19h00 à la Salle du Conseil de la MRC.

2014-05-07

09.02 - Rapport annuel 2013 - Pacte rural

Suite au dépôt du rapport annuel d'activités du Pacte rural pour l'année 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins approuve le rapport annuel d'activités 2013 du Pacte rural, lequel rapport doit être transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10 - AFFAIRES COURANTES

10.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2014-05-08

10.02 - Passion FM - Contribution au souper bénéfice

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise l'achat du "*Plan BRONZE*" au montant de cinq cent soixante-quinze dollars (575,00 \$) à cet organisme pour la contribution au souper bénéfice de Radio Bellechasse-Etchemins qui aura lieu le 12 juin prochain à la Station de ski Mont-Original.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-09 10.03 - Municipalité de Saint-Louis - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins octroie la somme de deux cents dollars (200,00 \$) à titre d'aide pour le redémarrage du Festival de la Chasse de St-Louis-de-Gonzague.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-10 10.04 - Menuiserie GL Inc. - Acceptation de la soumission

CONSIDÉRANT l'analyse de cette soumission effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte la soumission de Menuiserie G.L. Inc. pour la réparation de 6 tables (recouvrement) au montant de mille huit cent soixante-dix dollars (1870,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-11 10.05 - Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins - Commandite Tournoi de golf

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

de contribuer à une commandite au montant de cent dollars (100,00\$) pour le Tournoi de golf de la Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins qui se tiendra au Club de golf de Saint-Michel de Bellechasse le 4 juin prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-12

10.06 - Statut d'emploi de Serge Vachon

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité administratif concernant l'embauche d'un opérateur à l'usine de traitement des boues de fosses septiques;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC autorise l'embauche de Monsieur Serge Vachon à titre d'opérateur à l'usine de traitement des boues de fosses septiques (classe 2, niveau 1, échelon 7); les autres conditions d'emploi étant celles prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-13

10.07 - Secrétaire réceptionniste (Audrey Bédard) - Poste de conseillère municipale

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

CONSIDÉRANT l'embauche de Madame Audrey Bédard à titre de secrétaire réceptionniste de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT que Madame Bédard siège actuellement au conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Justine;

CONSIDÉRANT que des vérifications ont été faites auprès du MAMOT à l'effet que la présente situation est conforme avec les lois et règlements en vigueur à ce jour;

CONSIDÉRANT que Madame Bédard se retirera de la table du conseil municipal de Sainte-Justine lorsque des décisions impliquant la MRC des Etchemins auront à être prises;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

d'autoriser Madame Audrey Bédard à continuer à occuper son poste de conseillère municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-14

10.08 - MRC de Montmagny - Demande d'appui pour le projet de lien sous-fluvial Lévis-Québec

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie la résolution numéro 2014-04-04 de la MRC de Montmagny, adoptée le 8 avril

2014, concernant le projet de lien sous-fluvial;

QU'UNE copie de la présente, accompagnée d'une copie de la résolution numéro 2014-04-04 de la MRC de Montmagny, soit transmise au Ministère des Transports du Québec et à la Conférence des préfets de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-15 10.09 - Histoire et patrimoine Sainte-Aurélie - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC accepte de contribuer pour une somme de cinq cents dollars (500,00\$) aux activités du Moulin Metgermette pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-16 10.10 - MRC de la Haute-Côte-Nord - Demande d'appui

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins appuie la résolution numéro 2014-04-077 de la MRC de la Haute-Côte-Nord, adoptée le 15 avril 2014, concernant la reconduction du programme "Performance des ICI en GMR" de RECYC-QUÉBEC;

QU'UNE copie de la présente soit acheminée au Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, accompagnée d'une copie de la résolution no 2014-04-077 de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-17 10.11 - Place aux Jeunes Les Etchemins - Demande d'aide financière

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC accepte de contribuer pour une somme de mille cinq cents dollars (1 500,00\$) au projet "*Place aux Jeunes les Etchemins*" présenté par le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins;

QUE le préfet et le directeur général de la MRC soient et sont autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-18 10.12 - L'École alternative - Demande d'aide financière

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC accepte de contribuer pour une somme de mille cinq cents dollars (1 500,00\$) au projet "*L'École alternative*" présenté par le Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins;

QUE le préfet et le directeur général de la MRC soient et sont autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-19 10.13 - Contrat d'entretien ménager (Réjeanne Bilodeau)

CONSIDÉRANT que Madame Réjeanne Bilodeau a accepté d'assumer l'entretien des locaux de la MRC au prix de 16 350,00 \$ pour la prochaine année (du 7 juin 2014 au 7 juin 2015);

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC autorise le renouvellement du contrat de Madame Réjeanne Bilodeau pour l'entretien des locaux de la MRC pour la prochaine année, au coût de 16 350,00 \$ (payable en 52 versements);

QUE ce contrat soit renouvelé par la MRC conformément à la loi, ce contrat étant d'une somme inférieure à 25 000,00 \$, et n'étant octroyé que pour une période d'un (1) an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2014-05-20 10.14 - Projet de rénovation des bureaux - Suivi

CONSIDÉRANT les projets de rénovation des bureaux de la MRC des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

Que le conseil de la MRC des Etchemins autorise le comité administratif à prendre les décisions relatives au projet de rénovation des bureaux de la MRC des Etchemins, et ce jusqu'à concurrence d'un montant maximal de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 \$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11 - ADMINISTRATION

2014-05-21

11.01 - Listes des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars et soixante-quatre cents (202 897,64\$) incluant la rémunération du personnel, soient et sont adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11.02 - État des encaissements et déboursés

État transmis avec l'avis de convocation.

12 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

12.01 - Gouvernement du Québec

a) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire:

- Accusé-réception de notre lettre du 24 mars dernier concernant le règlement no 116-13 modifiant le schéma d'aménagement. Le dossier est au stade d'analyse et l'avis gouvernemental nous parviendra au plus tard le 26 mai 2014.

b) Ministère de la Culture et des Communications – Direction régionale de la Chaudière-Appalaches:

- Réception d'un chèque au montant de 4 000,00 \$ pour la mise en œuvre de l'entente de développement culturel 2011-2014.

c) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Direction générale de la Chaudière-Appalaches:

- Réception d'un état de dépôt direct au montant de 50 000,00 \$ pour le Pacte rural 2014-2019.

12.02 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

Invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au Motel-Restaurant de la Plage situé au 195, boulevard Blais Est, Berthier-sur-Mer, le jeudi 29 mai prochain à 15h30.

12.03 - Village des Défricheurs

Remerciements pour l'appui financier accordé par la MRC dans le cadre de la campagne de financement 2014.

Note : 10 forfaits hébergement sont disponibles pour les membres du conseil de la MRC

12.04 – MMQ

a) Rapport annuel 2013.

Rapport déposé à l'attention du préfet de la MRC.

b) Ristourne annuelle.

Possédant un bon dossier auprès de l'assureur MMQ, un montant de mille quatre cent vingt-deux dollars (1 422,00 \$) est remis à la MRC sous forme de ristourne.

12.05 - Keolis Canada

Document remis à chacun des membres du conseil de la MRC.

12.06 - Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

Document remis à chacun des membres du conseil de la MRC.

13 - VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise.

2014-05-22

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SYLVIE LAJOIE,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit et est levée à 20h45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER